



Comité Départemental de Cyclotourisme du Lot
Secrétariat
Ch de Causssou La Marchande
46000 Cahors
E-mail : departement46-secretaire@ffvelo.fr
Site Internet : <http://lot.ffct.org>

Cahors le 15/01/ 2026

Compte rendu de la réunion du 10/01/2026

Présents : Bernard Alzaga, Marie-Andrée Bardet, Valéry Girard, Marie-France Girma, Richard Franco, Camélia Kajtor, Lawary Kennouda.

Absents excusés : Véronique Drukman, Stéphane Marinèche, Philippe Maurice.

• **Les différents courriers** :

-Bernard a reçu dernièrement la demande d'affiliation du club de Lanzac, tourné essentiellement vers le VTT mais restant ouvert également au vélo de route et au gravel. La demande est d'ores et déjà validée par la fédération.

Le club de Souillac ne souhaitant pas renouveler son affiliation à la FFVélo, nous espérons que certains anciens licenciés penseront à se diriger vers le nouveau club de Lanzac.

-Courrier de Philippe Maurice à Rafaëlle Assoumou, chargée de mission vélo à l'ADT (agence de développement touristique) : Philippe a écrit personnellement à cette personne responsable au sein de l'agence, mécontent de ses relations avec Bernard car il n'était pas au courant d'un nouveau circuit VTT dans le département, ce circuit empruntant un parcours déjà tracé par lui-même pour la Maxi Verte. Lors de L'AG 2024 à Prayssac, Rafaëlle Assounou avait signalé une refonte des circuits Vtt du département.

Cela fait 15 ans que Bernard travaille avec l'ADT, ce courrier aurait pu détruire les bonnes relations installées au fil des ans. Bernard, en plus de sa fonction de président est délégué de la commission relations publiques, il ne faut donc pas envoyer de mails de cet ordre-là sans respecter l'organigramme. Les membres présents ce jour ont décidé de susciter une rencontre de médiation pour que l'équipe reparte sur de bonnes bases, dans le but de pouvoir continuer le travail déjà effectué dans un esprit associatif apaisé.

Une entrevue est également prévue dans un deuxième temps entre le bureau du club de Prayssac et le CA du CoDep, notamment pour l'accompagnement dans la mise en place d'une section « Sport Santé ».

• **Délégués de commission** : Suite à la démission de Roland Mangin, la commission jeunes n'a plus de délégué et donc ne fonctionne plus.

Lawary Kennouda se propose de prendre les rênes de cette commission dont le principal objectif dans un premier temps est de remonter un critérium en 2027.

Il a été décidé également durant cette réunion de refaire une charte avec les fonctions de chacun au sein de leur commission, d'établir clairement les missions et bien sûr ensuite de les respecter.

- **50 ans du CoDep :** 1976 → 2026

Le plus important aujourd'hui est de réunir des documents, des photos concernant le CoDep mais aussi tous les clubs du Lot. N'oublions pas que sans eux, le Comité Départemental n'existerait pas. Ces documents remonteront dans la mesure du possible à la création des structures. Après un tri judicieux et un travail informatique, à l'occasion de l'ouverture de la saison le 15 février à Vaillac, nous pourrions lancer déjà cette grande manifestation et rappeler le travail qui a été fait au long de toutes ces années par des bénévoles passionnés qui ont fait vivre le cyclotourisme dans le département. N'oublions pas toutes ces femmes et tous ces hommes qui ont parcouru des kilomètres à vélo, relevant parfois de sacrés défis, toujours dans un grand moment de partage, de convivialité et de bienveillance, valeurs qui font notre force encore aujourd'hui.

Les clubs peuvent rappeler tout au long de l'année au cours de leurs manifestations ce bel anniversaire. N'oublions pas également le fondateur du CoDep, Eugène Nègre : une grande manifestation aura lieu le 18 octobre à Maxou, prise en charge par le CoDep et en association avec Michel Ponchet, organisateur de la journée-concentration « Eugène Nègre » depuis vingt ans. Les festivités seront communiquées plus tard. A savoir que cette collaboration ne sera opérationnelle qu'en 2026.

- **Randonnées Permanentes :**

-Il y aura désormais un bulletin d'inscription général numérisé pour toutes les randonnées permanentes. L'inscription sera gratuite. Toutefois, la déclaration peut se faire par courrier et coûtera 12€ au participant. Richard a remis à jour les documents, vous les trouverez en pièce jointe.

-Le nouveau parcours présenté en fin d'année 2025, nommée « La Montagne Lotoise » change de nom et devient « Master Grimpeur Lotois ». Un dossier va être préparé, présenté à la fédération en vue d'une acceptation et ensuite rajouté à nos randonnées permanentes. Il a été proposé également de raccourcir cette randonnée et d'en faire un BRM de 200 kms, ce projet pouvant être porté par un club Lotois.

- **Projet fédéral et plan de communication :**

-Aller sur le site de la fédération pour prendre connaissance du projet.

-Le PASS'VÉLO (disponible en mars 2026): une autre façon d'accueillir de futurs nouveaux licenciés, un tremplin avant la licence : pour un tarif unique de 20€, le cyclotouriste pourra rejoindre le club, se joindre au groupe, découvrir la pratique et l'ambiance, ceci pendant deux mois. Ce procédé pourra être renouvelé une fois avant la prise éventuelle de la licence.

Un pass'velo vendu 20€, 10€ reversés au club, « **Ensemble, faisons de l'accueil un pilier potentiel pour assurer la continuité de nos activités** »

-Une version 2 de l'application FFVélo+ sera mise en place courant mars, avril.

- **Ouverture CoDep à Vaillac :** Le 15 février à Vaillac aura lieu comme chaque année l'ouverture de la saison du Cyclotourisme dans le département. En 2026, nous pourrons nous retrouver de deux façons : concentration comme d'habitude ou départ de Vaillac à 9h à vélo ou VTT sur des circuits à récupérer avec le QR code à l'accueil. Il faudra amener son pique-nique que nous prendrons ensemble, de façon conviviale. Et bien sûr Véronique nous réglera avec ses délicieuses crêpes ! Remise des récompenses à cette occasion : Michel Larinier sera présent pour remettre à Bernard la médaille d'or de tous les services rendus au département et à la fédération. Michel a déjà eu cet honneur en décembre 2022 lors de l'AG fédérale, et est donc le seul du département à pouvoir s'acquitter de cet honneur.
- **AG du CoDep :**
 - L'AG du CoReg pour 2026 aura lieu le 24 janvier 2027 à Fabrègues dans l'Hérault.
 - Nous avons décidé de faire notre AG 2026 le 17 janvier 2027 et ce sera à Gramat.

Questions diverses :

-Pâques en Quercy : En 2028 nous allons à nouveau organiser cette manifestation dans le département, à Gramat si la municipalité est d'accord. Le plus gros dossier à gérer sera la restauration. En premier lieu, il faudra signer une convention avec le club qui reçoit pour la distribution des bénéfices.

-Formation dirigeant du 7 février : 7 personnes sont inscrites à l'heure actuelle.

Rappel du programme :

A : La FFCT

- 1 Organisation de la FFCT
- 2 Organisation du siège
- 3 Les Sites
- 4 Projet fédéral
- 5 Plan de communication
- 6 Organisations fédérales

B : Le Club

- Les Responsabilités
- Participation des mineurs
- Participation des personnes en situation de Handicap
- Les Non Licenciés
- Les Assurances
- Les Licences

C : Les manifestations D : La Formation E : La Mixité

Formation dense mais intéressante, vous pouvez encore vous inscrire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h

Le Président



La Secrétaire

